



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le - 4 JUIN 2018

Le Préfet de la Haute-Saône

à

Monsieur le Président du
Conseil départemental

Mesdames et Messieurs les maires des
communes du département

Le Préfet

Objet : Consultations Citoyennes sur l'Europe.

Un vaste exercice de Consultations Citoyennes sur l'Europe est organisé en France et en Europe entre avril et octobre 2018, en vue de recueillir les propositions des citoyens sur l'avenir de l'Union européenne.

Cette initiative répond au projet du Président de la République, annoncé dans ses discours devant le Congrès et à la Sorbonne, de refonder l'Europe en mobilisant les citoyens par des débats de grande ampleur.

En France, ces Consultations Citoyennes ont été lancées officiellement par le Président de la République le 17 avril dernier à Épinal.

Les recommandations qui seront issues de ces consultations feront l'objet d'une restitution nationale à la fin de l'année et d'un examen par le Conseil européen du 14 décembre 2018.

Ce calendrier est distinct et en amont de la campagne électorale en vue des élections européennes de mai 2019.

Dans ce cadre, des débats d'initiative citoyenne pourront être organisés localement par les acteurs de la société civile et les associations.

.../...

La labellisation de ces événements devra être sollicitée auprès du secrétariat général en charge des Consultations Citoyennes sur l'Europe mis en place auprès de Nathalie LOISEAU, Ministre chargée des affaires européennes.

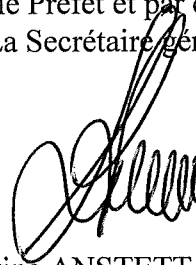
Cette labellisation est à demander via le site www.quelleestvotreeurope.fr.

Un kit de communication destiné aux porteurs de projets est également disponible sur ce site.

Je vous invite donc, si vous êtes intéressé ou si vous avez connaissance d'un projet d'organisation d'un tel événement, à m'en informer avant le 20 juin, par courrier ou à l'adresse suivante : francoise.dauba@haute-saone.gouv.fr, et à lancer les démarches de labellisation.

Mes services sont à votre disposition pour toute question relative à cette demande.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale,



Sandrine ANSTETT-ROGRON